



Association La Margelle
17, rue de l'Eau qui Court
68850 STAFFELFELDEN
Tél : 03 89 55 64 20
accueil@lamargelle.net

Staffelfelden, le 08 juillet 2024

**INVITATION
ASSEMBLEE GENERALE
EXTRA-ORDINAIRE**

Madame, Monsieur,

A la demande du président Jean-Paul Durand, nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale Extra-ordinaire qui aura lieu :

Mardi 23 juillet 2024 à 18h

à La Margelle - 17 rue de l'Eau qui Court - 68850 STAFFELFELDEN

A l'ordre du jour de la séance :

- **Modification des statuts de l'association pour :**
 - Permettre l'embauche ponctuelle d'un membre du C.A.
 - Modification de l'obligation des réviseurs aux comptes
 - Approbation du règlement intérieur uniquement par le CA

Déroulement de la soirée :

- **17h30** : Accueil, signature de la liste de présences, adhésions
- **A partir de 18h :**
 - * **Mot de bienvenue**
 - * **Assemblée générale extra-ordinaire**
 - * **Verre de l'amitié**

L'assemblée générale est ouverte à toutes et à tous, **toutefois seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent prendre part aux votes.**

Si le quorum n'est pas atteint lors de cette AGE, nous ferons une deuxième AGE le 26 juillet à 10h. La modification des statuts sera alors effective sans quorum.

Le bon déroulement de notre assemblée générale dépend de votre présence et de votre soutien.

Si vous ne pouvez pas être présent(e), pensez à compléter et à nous transmettre votre procuration. Merci d'avance !

Espérant vivement vous retrouver lors de cette soirée importante pour notre association, nous vous adressons nos très sincères salutations.

Le Président
Jean Paul DURAND



Association La Margelle
17, rue de l'Eau qui Court
68850 STAFFELFELDEN
Tél : 03 89 55 64 20
accueil@lamargelle.net

Assemblée Générale
Extraordinaire 23 juillet
2024
Bulletin réponse

Merci de remplir ce bulletin et de nous le retourner
par courrier au siège de l'association :
La Margelle - 17 rue de l'Eau qui Court - 68850 Staffelfelden
ou par mail : accueil@lamargelle.net

Procuration

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) :

membre de l'Association La Margelle donne tous pouvoirs à Mme/M (Nom et Prénom) :

.....

afin de me représenter à l'Assemblée Générale extra-ordinaire du mardi 23 juillet 2024, et si le quorum n'est pas atteint, à celle du 26 juillet, pour prendre part en mon nom à toutes délibérations, discussions et votes.

A

le..... 2024

Signature :

Bon pour pouvoir